



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Félicitations de la France au président du Togo suite au scrutin de février 2020

Question écrite n° 38116

Texte de la question

M. Sébastien Nadot interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur l'authenticité de la lettre de félicitations que le Président de la République Française aurait adressé à M. Fauré Gnassingbé, reconnaissant par là sa réélection à la présidence de la République du Togo, suite au scrutin du 22 février 2020. En effet, tandis qu'un courrier circule abondamment sur les réseaux sociaux, nulle trace de ces félicitations adressées au nom de la France à M. Faure Gnassingbé, ni sur le site de l'ambassade de France au Togo, ni sur celui de France diplomatie, ni sur celui de l'Elysée comme il en est d'usage en pareilles circonstances. Cette situation ajoute aux troubles politiques de ce pays, ami de la France, et met par ailleurs en porte-à-faux les journalistes et correspondants français couvrant l'actualité dans la région. Aussi, il lui demande de porter publiquement à connaissance toute correspondance officielle de félicitations de la France à M. Fauré Gnassingbé, si tant est qu'il y en est eu.

Texte de la réponse

Le Président de la République a bien adressé une lettre au Président Faure Gnassingbé, à la suite de son élection en février 2020. Ces courriers relèvent de la courtoisie internationale à l'occasion de l'élection d'un chef d'État. Par ailleurs, il n'est pas d'usage de diffuser la correspondance entre chefs d'État.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Nadot](#)

Circonscription : Haute-Garonne (10^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38116

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 avril 2021](#), page 3207

Réponse publiée au JO le : [25 mai 2021](#), page 4371